



## **DOCUMENT D'INFORMATION – SÉRIE GRAND PRIX 2016**

La série Grand Prix est la série la plus prestigieuse au Québec. Elle permet aux athlètes juniors, U23 et élites d'accumuler des points dans un réseau de compétitions provinciales sur diverses distances et divers formats (sprint, super sprint, demi-finale, finale, etc.). La série offre l'opportunité aux athlètes d'acquérir des habiletés techniques et tactiques que l'on retrouve dans les compétitions de niveau supérieur. La portion vélo se fait généralement avec sillonnage. Les athlètes désirant y participer doivent remplir les standards établis.

### **1. CALENDRIER SÉRIE GRAND PRIX 2016**

- Cinq étapes sont souhaitées pour l'édition 2016 ;
- Trois étapes sur distance sprint ;
- Un format demi-finale/finale sur super sprint ;
- Un format à déterminer.

### **2. CRITÈRES D'ADMISSION**

- Membre de Triathlon Québec dans la catégorie Junior ou U23/Élite ou de leur fédération provinciale ou nationale respective et posséder une accréditation « élite » les autorisant à concourir dans ces épreuves ;
- Atteinte des standards minimaux de Triathlon Québec réalisés lors de compétitions homologuées par la Fédération de natation du Québec, par la Fédération d'athlétisme du Québec ou par Triathlon Québec.

<b>STANDARDS MINIMAUX TRIATHLON QUÉBEC</b>			
	<b>Natation 400m</b>	<b>Vélo</b>	<b>Course 5000m</b>
<b>Femmes</b>	<b>6'00"</b>	Participation à trois projets TQ ou approbation d'un entraîneur certifié intro-compétition reconnu par TQ avec sillonnage*	<b>21'45"</b>
<b>Hommes</b>	<b>5'45"</b>		<b>19'30"</b>



### **3. INSCRIPTIONS**

- Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite, ni sur place ;
- L'inscription devra être faite au plus tard le mercredi précédent la compétition, avant minuit ;
- Tout athlète ne prenant pas le départ doit aviser le comité organisateur 24 h avant la course ;
- Le classement est calculé pour les membres en règle de Triathlon Québec et est compilé à partir de la date d'adhésion de l'athlète ;

### **4. CLASSEMENT GÉNÉRAL ET MÉTHODE DE POINTAGE**

- Les points sont attribués aux 15 premiers comme suit : 25-20-16-13-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 ;
- Les trois meilleurs pointages sur les cinq épreuves sont retenus (3 de 5) ;
- Le championnat provincial compte pour 125 % des points au classement ;
- Advenant une égalité, le championnat provincial détermine le gagnant.

NOMBRE DE GRAND PRIX ET CHAMPIONNAT PROVINCIAL				
Catégorie de course	Série	Description	Grand Prix	Championnat provincial
Junior	Grand Prix	16 à 19 ans avec sillonnage*	4	1
U23 / Élite	Grand Prix	20 ans et plus avec sillonnage*	4	1

### **5. DISTRIBUTION DES BOURSES**

- Un total de 5000 \$ en bourse sera offert aux sept premiers/ères de chaque Grand Prix, toutes catégories confondues (Junior, U23/Élite).

***Le montant est divisé comme suit :***

- 2500 \$ par le comité organisateur ;
- 2500 \$ par Triathlon Québec.

BOURSES (5000 \$/Grand Prix)					
Hommes (2500 \$)			Femmes (2500 \$)		
<b>1</b>	28 %	700 \$	<b>1</b>	28 %	700 \$
<b>2</b>	20 %	500 \$	<b>2</b>	20 %	500 \$
<b>3</b>	16 %	400 \$	<b>3</b>	16 %	400 \$
<b>4</b>	12 %	300 \$	<b>4</b>	12 %	300 \$
<b>5</b>	10 %	250 \$	<b>5</b>	10 %	250 \$
<b>6</b>	8 %	200 \$	<b>6</b>	8 %	200 \$
<b>7</b>	6 %	150 \$	<b>7</b>	6 %	150 \$

**NOTE:** Pour un montant supérieur, la distribution doit suivre les pourcentages ci-haut. La nouvelle distribution doit être approuvée par Triathlon Québec.

## 6. UNIFORME

- Le port de l'uniforme avec impression du nom à l'avant et à l'arrière est obligatoire ;
- La validation de l'uniforme se fera à l'entrée de la zone de transition.

## 7. CASQUE DE BAIN ET NUMÉRO DE DOSSARD

- Un casque de bain officiel de la série Grand Prix fournit par Triathlon Québec sera remis lors de l'enregistrement de chaque épreuve ;
- Les numéros 1 à 50 seront réservés aux hommes et les numéros de 51 à 100 aux femmes ;
- Les numéros de dossard seront attribués par Triathlon Québec trois jours avant l'événement ;
- Des autocollants identifiés au numéro de l'athlète seront remis lors de l'enregistrement et devront être apposés sur le casque et la tige de selle.



## **8. ZONE DE TRANSITION**

- L'ouverture de la transition se fera toujours 1 h avant le départ de l'épreuve ;
- Les athlètes doivent entrer dans la zone avec leur uniforme, leur vélo et leur casque identifiés avec le numéro fourni ;
- L'inspection du matériel (roues, uniforme, casque et aérobars) se fera à l'entrée de la zone ;
- Les supports à vélo individuels type ITU sont fournis par Triathlon Québec et seront utilisés lorsque la zone de transition le permet (surface adéquate et espace suffisant) ;
- Les items utilisés en course devront être déposés à l'intérieur du bac prévu à cet effet (combinaison isothermique, casque de bain et lunettes de natation après la T1 et casque de vélo après la T2) ;
- Le bac peut être déplacé à la discrétion de l'athlète, tant qu'il n'empiète pas dans la zone d'un autre compétiteur ;
- Les emplacements dans la zone seront identifiés selon la procédure déterminée au point 10 ;
- Aucun autre item que ceux nécessaires pour la compétition ne sera autorisé dans la zone de transition (exemple : sac, serviette, vêtements, etc.).

## **9. PÉNALITÉS**

Des pénalités de 10 secondes s'appliqueront pour les distances sprint ou moins et de 15 secondes pour les distances de l'épreuve olympique. Sauf avis contraire, elles seront purgées à la tente de pénalités située sur le parcours de course à pied.

***Voici les principales infractions :***

- Infractions commises aux lignes d'embarquement et de débarquement ;
- Matériel déposé à l'extérieur du bac dans les transitions ;
- Faux départ (purgé à la T1) ;
- Casque détaché en possession du vélo.

***NOTE :*** Il est de la responsabilité de l'athlète de regarder le tableau des pénalités et de s'arrêter si son numéro y figure. Un manquement à cette règle entraînera une **disqualification**.



## **10. ORDRE DE DÉPART**

L'attribution de l'ordre de départ et des emplacements dans la transition se fera comme suit :

- 1)** Les athlètes ayant un classement mondial ITU (en ordre d'apparition) ;
- 2)** Pour la première épreuve de la série Grand Prix : le classement de la série Grand Prix 2015, puis en alternance, un athlète U23/Élite et un athlète Junior ;
- 3)** Pour les épreuves suivantes de la série : le classement de la série Grand Prix 2016, puis en alternance, un athlète U23/Élite et un athlète Junior ;
- 4)** Les autres athlètes se verront attribuer un emplacement de départ et de transition de façon aléatoire.

## **11. DÉPANNAGE**

- Une station de dépannage sera aménagée sur le parcours de vélo pour chaque épreuve ;
- Les athlètes ou entraîneurs seront responsables d'enregistrer et d'identifier les roues par équipe ou par athlète lors de l'entrée dans la zone de transition ;
- Les roues doivent être conformes aux règlements de Triathlon Québec et ITU ;
- Un véhicule balai circulera en arrière du dernier peloton de chaque départ pour intervenir en cas de chute ou d'incident mécanique nécessitant un rapatriement du vélo.

## **12. CONTACT**

Pour toutes questions ou commentaires, contactez :

**Francis Sarrasin-Larochelle**

Coordonnateur technique développement et excellence

**Courriel:** [fsarrasinlarochelle@triathlonquebec.org](mailto:fsarrasinlarochelle@triathlonquebec.org)

**Téléphone:** 438-821-8359

**Eric Noël**

Responsable sphère compétition et excellence

**Courriel:** [enoel@triathlonquebec.org](mailto:enoel@triathlonquebec.org)

**Téléphone:** 514-252-3121 poste 2